DÉPARTEMENT des

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## **HAUTES ALPES**

L'an deux mil vingt deux et le 23 juin à 19 heures 00

ARRONDISSEMENT de BRIANCON

le conseil municipal de la commune de VILLAR D'ARENE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur **Olivier FONS**, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 14 juin 2022

CANTON DE BRIANCON 1

<u>Présents</u>: Olivier FONS, Béatrice ALBERT, David LE GUEN, Élodie LEFEBVRE, Gilles JUGE, Jean-Pierre JACQUIER, Catherine PATTE-RULFO.

COMMUNE DE

Pouvoirs de: Sylvain PROTIERE à Élodie LEFEBVRE, Valérie

LANDRY-BUCH à David LE GUEN

VILLAR D'ARENE

Absents: Michel GONNET excusé, David AMIEUX

Secrétaire de séance : Jean-Pierre JACQUIER

Monsieur le maire présente aux membres du conseil une demande de participation pour la commune de Villar d'Arène, au Fonds de Solidarité pour le logement.

Nombre de conseillers :

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité

En exercice: 11 Présents: 7 Votants: 9

- décide une participation de 130,00 € au Fonds de Solidarité pour le Logement
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le Département.

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an susdit

## **OBJET**

Pour copie conforme,

Participation au Fonds de Solidarité pour le logement

Le Maire,

Olivier FONS

45/2022

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an susdit.

Le Maire,

Pour le Maire

L'Adioint déléqué

Affiché le

ID: 005-210501813-20220623-452022-DE

Envoyé en préfecture le 27/06/2022

Reçu en préfecture le 27/06/2022

Pour le Maire L'Adreiet nélequise